# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 AOUT 1894. — 67me Année.



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 28 AOUT 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 3e page.


## L'ABEILLE
—DU—
## 1er SEPTEMBRE.

Nous publierons, cette année, comme de coutume, le 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1893-94 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques, etc.

Ce numéro devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

### VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif à la Bourse des Encanteurs, propriété de choix rue du Camp entre St-Joseph et Delord, droits, titre et intérêt dans un bail.

## Parlement anglais et Congrès américain.

Voilà le Parlement anglais congédié par la Reine; voici le Congrès de Washington qui s'ajourne. Le palais de Westminster est vide depuis avant-hier; celui du Capitole le sera demain. Ici et là, on s'est donné beaucoup de mal; on a fait une grande dépense de temps et d'éloquence. Les résultats obtenus répondent-ils aux efforts? Nous ne le croyons pas; et de l'autre côté de l'Atlantique, comme de ce côté-ci, les espérances des populations ont été légèrement déçues.

Le parti libéral anglais attendait davantage des Communes; la Démocratie américaine comptait être mieux servie par le Congrès.

Ce n'est pourtant ni le zèle ni le talent qui ont manqué, ici et là; les législateurs, de part et d'autre, obéissaient à une idée juste; ils poursuivaient une réforme bienfaisante et progressiste. Pourquoi donc n'ont-ils pas réussi autant qu'ils l'eussent voulu? Pourquoi ont-ils trompé plus ou moins l'attente générale?

Dans la Grande-Bretagne, les raisons ne sont pas difficiles à trouver; elles sont inscrites tout au long, en termes d'une lamentable éloquence, dans l'histoire des cent dernières années. C'est l'éternelle histoire de l'Irlande luttant désespérément pour reconquérir son autonomie perdue, pour recouvrer son Parlement qu'on lui a brutalement enlevé.

Il ne faut pas croire que les Anglais se soient épris d'une belle passion pour l'île-sœur, comme ils appellent dérisoirement l'Irlande. Ils l'ont toujours détestée dans le passé; ils la dédaignent encore maintenant. Il a fallu que M. Gladstone prît en main sa cause, pour qu'on en fît une affaire nationale, pour que la majorité de la population se déclarât en faveur du Home Rule. Bien des libéraux, bien des radicaux même n'ont suivi qu'à contre-cœur le grand vieillard dans la voie où il s'était engagé et l'on sait que c'est précisément sur cette question que le parti s'est divisé, que bon nombre de ses membres ont abandonné leur chef.

C'est ce qui explique le sans-façon avec lequel les lords ont, presqu'à l'unanimité, rejeté le Home Rule, d'abord; la loi contre les évictions, ensuite.

Si le peuple anglais a manifesté une grande irritation contre eux, ce n'est pas par amour pour l'Irlande, mais parce que la Pairie a indignement violé les droits des Communes, parce qu'elle a outrageusement méconnu la volonté nationale.

De là, la crise parlementaire à laquelle nous assistons et la campagne commencée si vigoureusement contre la Chambre Haute.

Cette dernière s'est bien gardée de rejeter les nouvelles lois fiscales qui attaquent les gros héritages et les grandes fortunes et sont réellement populaires; la crise fût alors devenue bien plus grave.

Ce qui exaspère les population, c'est qu'une assemblée de privilégiés, d'hommes qui doivent tout leur pouvoir, non à l'élection, mais à la naissance ou au caprice de la souveraine, fasse la loi au peuple et annihile la représentation nationale. Derrière le Home Rule, il y a d'autres questions qui sont beaucoup plus chères aux masses, qui leur tiennent bien autrement au cœur, et elles ne veulent plus que la solution de ces questions soit livrée à la merci d'une pareille assemblée. La Pairie anglaise est une de ces institutions qui ne sont plus de notre temps et qu'on ne tolère qu'en raison des services qu'elles ont rendus dans le passé. Du moment qu'aveuglées par la passion ou l'intérêt, elles heurtent de front les idées reçues, les droits les plus légitimes des populations, leurs jours sont comptés.

Il n'en est pas de même aux Etats-Unis où un conflit d'une autre nature a éclaté entre les deux Chambres, non sur la réforme générale du tarif—là-dessus tout le monde était d'accord—mais sur des questions de détail, à propos d'intérêts sectionnels qui se trouvaient lésés et protestaient.

Il est évident que si le parti qui détient aujourd'hui le pouvoir était resté fidèle à ses principes, s'il avait suivi la ligne de conduite que lui indiquait le Président Cleveland, la lutte ne se fût pas engagée. Elle a été longue, et très regrettable cette lutte: mais comme il y avait des torts des deux côtés, il a suffi de quelques concessions mutuelles pour arriver tant bien que mal à une entente. Non seulement il y a eu réconciliation, mais le but poursuivi a été presque complètement atteint. Il a été tout autrement en Angleterre, où l'œuvre du Home Rule a complètement échoué, où l'abîme qui séparait déjà les deux Chambres du parlement n'a fait que se creuser et s'élargir davantage.

Aux Etats-Unis aussi, il a été commencé une campagne contre le Sénat. On peut affirmer d'avance qu'elle n'aboutira à aucun résultat appréciable, parce qu'elle n'a pas de raison d'être. Le Sénat, en effet, a une origine tout aussi démocratique que la Chambre; seulement, il est soumis à un autre mode d'élection. Il ne représente pas, proportionnellement, la masse du corps électoral dans chacun des différents Etats, mais il les représente tous avec une égalité parfaite; il maintient entr'eux l'équilibre qui pourrait, à chaque instant, être rompu par la puissance aveugle et souvent trop brutale du nombre. Il a fallu qu'il éclatât aux Etats-Unis, une grande guerre civile, pour qu'une section songeât à opprimer l'autre. Ce n'était plus alors le législateur qui parlait et agissait. C'était un vainqueur qui abusait de sa supériorité sur le vaincu et lui faisait payer les frais de la guerre.

Enfin, la Constitution attribue au Sénat une certaine part dans la puissance exécutive. De là, l'esprit conservateur qui l'anime et lui fait jouer si souvent le rôle de modérateur. On le lui a reproché; c'est là pourtant ce qui fait sa grandeur. C'est ce qui donne, ici, à la machine gouvernementale tant de solidité, tant de force de résistance.

On a dit, non sans raison, en ce qui concerne l'Angleterre, que l'année n'a pas été bonne pour le régime parlementaire; mais on peut affirmer que l'Union américaine n'aura pas à souffrir de la crise qui vient d'avoir lieu et que le Sénat n'en sortira pas amoindri.

## La situation actuelle de l'industrie sucrière.

Nous lisons dans le *Louisiana Planter*:

Jusqu'à la fin de cette semaine, il n'y a pas eu de changement dans la Législation sur la question sucrière, à l'exception du projet dit "Free Sugar Bill" qui, après avoir été voté par la Chambre, le 13 courant, a été renvoyé au Comité de finances du Sénat, le 15 août et soumis par lui à la Chambre haute, avec l'amendement suivant: 40 pour cent de droit sur tous les sucres. Cet amendement n'a pas été voté. Il reste à l'ordre du jour et ne sera discuté et voté qu'en décembre prochain, en supposant que les ennemis du "Trust" soient assez puissants pour en enlever l'adoption. Si le Sénat le vote, il est évident que la Chambre le votera également. Le droit différentiel de 1/8 de cent la livre sur les sucres au dessus No 16 D. S. disparaîtra, ainsi que le droit de 1/10 de cent sur tous les sucres provenant des contrées qui leur accordent une prime d'exportation.

Le coup ne frapperait pas seulement le "trust," mais les planteurs de la Louisiane. Nous sommes aussi intéressés au maintien des prix pour les sucres de grades élevés, que pour ceux de grades inférieurs.

La dépréciation des premiers entraînerait une dépréciation correspondante et proportionnelle des seconds, attendu que ces derniers doivent se convertir en sucres de grades élevés pour trouver un placement sur le marché.

On s'attend, en décembre, à une vive résistance au vote de ce bill. C'est pour le moment l'intention formelle des amis de l'industrie sucrière et des producteurs louisianais.

Il est à peu près certain que notre sucre "prime yellow clarified" atteindra le chiffre de 4 cents la livre. Or, c'est à peu près son prix de revient dans nos usines les meilleures et les plus considérables. Il ne peut donc y avoir de gain de ce côté. De plus, cette même qualité de sucre coûte plus de 4 cents dans la plupart de nos sucreries; ces dernières feront donc de sérieuses pertes.

Il en résulte qu'il faut absolument opérer de grandes améliorations dans la culture et dans la fabrication, faire de sérieuses économies et concentrer le travail dans les grandes usines qui possèdent des machines puissantes et produisent au meilleur marché possible.

Nous sommes anxieux de savoir quels seront les effets immédiats du nouveau tarif sur notre industrie.

## Inauguration d'une nouvelle statue de Jeanne d'Arc.

On vient d'inaugurer en grande pompe, en présence de plus de 20,000 personnes la statue de Jeanne d'Arc, dans le petit village de Domremi, département des Vosges, où elle est née. Il y a eu également, disent les dépêches des cérémonies religieuses, une grande procession et des fêtes publiques en l'honneur de l'héroïne.

A la bonne heure! voilà comme nous aimons que l'on honore cette mémoire glorieuse entre toutes—sans esprit de parti ni de secte, sans que la politique s'en mêle pour tout gâter, comme c'est sa noble habitude, là où elle se fourre.

Jamais l'idée de pénétrer dans le sanctuaire ne nous a traversé l'esprit; mais, franchement, il nous plaît que la sainte et sublime Jeanne ait sa place sur les autels, en même temps que des monuments sur les places publiques de France. Pourquoi n'aurait-elle pas toutes les gloires, puisqu'elle a eu toutes les vertus, tous les héroïsmes? Pourquoi ne ferait-on pas concorder les honneurs que lui rend la patrie avec ceux que lui rend l'Eglise? Où est l'obstacle? Où est l'incompatibilité?

C'est la pensée qui a toujours animé l'*Abeille* qui, depuis longtemps et à plusieurs reprises, a traité ce sujet. Elle a toujours demandé que l'on bannît la politique et l'esprit de parti de cette grave question où le patriotisme et la religion doivent se donner la main.

C'est ainsi que dans un de ses articles précédents, intitulé Jeanne d'Arc et la Politique, l'*Abeille* s'exprimait ainsi:

"Il y a aujourd'hui plus de quatre-cent-cinquante ans que ces tristes choses se sont passées. Jeanne d'Arc nous réapparaît plus immaculée, plus resplendissante que jamais. La religion et la patrie l'honorent. L'une lui donne une place sur ses autels; l'autre lui élève des monuments et veut instituer une fête nationale à sa mémoire. Il y a unanimité de sentiment à cet égard. Il semble qu'il n'y ait ici aucune place possible pour la discussion, pour l'esprit de parti.

Erreur; il faut que la politique s'en mêle encore. Chaque parti veut accaparer l'héroïne, et l'arracher à son adversaire; comme si l'on ne devrait pas laisser chacun honorer à sa façon cette sainte immaculée, cette patriote sans tache! comme si tout le monde, croyants et incroyants, n'avait pas quelque chose à se reprocher à l'égard de Jeanne! comme si au triste Pierre Cauchon, le bien nommé, et à ses trente neuf acolytes—car ils étaient quarante qui ont signé l'arrêt—que la libre pensée oppose à la religion, la religion ne pouvait pas opposer à la libre-pensée l'ignominieux poème de Voltaire, le plus grand crime littéraire que nous connaissions!

Au lieu de se disputer ainsi à propos d'une gloire que toutes les nations envient à la France, on ferait bien mieux, dans le parlement français et ailleurs, d'acclamer unanimement et de voter "sans phrases," la Fête Nationale de Jeanne d'Arc."

Nous venons de relire ce passage, à propos des dépêches qui annonçaient les fêtes de Domremi; il exprime si bien notre pensée actuelle, que nous ne trouvons rien à y ajouter, rien à en retrancher.

Sur le boulevard. Deux amis se rencontrent:

—Dépêche-toi, dit l'un d'eux, je suis pressé.

—Je n'ai qu'un mot à te dire et je vais te le dire en deux mots.

## L'Œuvre Posthume de Maupassant.

Le *Figaro* a publié sur l'*Angelus*, ouvrage que Guy de Maupassant avait presque achevé d'écrire au moment de sa tentative de suicide, d'intéressants détails. Nous en extrayons cette sorte "d'argument" de l'œuvre:

Au moment de l'invasion prussienne, une Française, déjà mère d'un fils, allait le devenir encore. En fuyant devant l'ennemi, la malheureuse fait une chute, et l'enfant qu'elle porte vient au monde estropié et débile; mais bientôt le petit infirme montre une intelligence si vive, si charmante, qu'elle fait presque oublier la difformité de son corps. A ce déshérité de la vie, la mère témoigne une tendresse plus exquise encore qu'à l'autre enfant. Elle le préfère même si bien à l'aîné que rien n'arrive d'heureux au premier qui ne lui semble injustement dérobé au second. Ils grandissent ainsi et, arrivés à l'âge d'homme, tous deux rencontrent une jeune fille dont ils s'éprennent à la fois. D'abord, également aimable pour les deux garçons, la fillette se fait tout à coup plus réservée pour l'aîné, parce qu'il est beau et qu'elle l'aime; au contraire, elle se montre plus affectueusement familière, plus tendre même avec l'infirme pour lequel elle nourrit seulement des sentiments d'amitié inutiles à dissimuler.

Le pauvre garçon s'imagine alors être aimé, et une joie indicible vient baigner d'un céleste rayon cette âme jusque-là si douloureusement assombrie.

Le réveil est cruel, le frère aîné a demandé et obtenu la main de la jeune fille, et quand la réalité éclate brutalement aux yeux de l'infirme, il tombe de si haut qu'il est brisé, foudroyé. Une fièvre ardente le saisit et, dans son délire, toujours il voit la bien-aimée entre les bras du rival préféré.

Jusqu'alors chrétienne et pieuse, la mère, désespérée maintenant, sent sourdre au fond de son être des révoltes et des colères contre le ciel qui s'acharne à martyriser son Benjamin.

Cependant, le mal s'est agravé: c'est le soir, dans un manoir normand; la mère veille, l'enfant souffre davantage, et, dans son sommeil, il a prononcé des paroles rapides; la mère approche et écoute; c'est le nom de l'adorée que le malade a répété avec passion.

En ce moment même, lentement, dans le crépuscule, monte le tintement de l'*Angelus*.

Et voici qu'inconsciente, dans sa religiosité accoutumée, la mère a plié les genoux et qu'elle s'est signée selon l'usage; mais soudain elle s'est souvenue, elle se retourne et, embrassant d'un regard affolé le corps de son fils, frémissante, elle se relève, et poignant le ciel, dans de superbes imprécations, elle insulte à ce Dieu qui se nourrit de larmes et qui se plaît aux souffrances de ses créatures.

Lorsque Guy de Maupassant subit les premières atteintes de la paralysie, il avait emporté dans la maison meublée qu'il occupait à Cannes le manuscrit de l'*Angelus*.

Après la tentative de suicide, le malheureux écrivain fut, on se le rappelle, conduit directement à la maison Blanche, et ses papiers et ses livres oubliés demeurèrent deux mois en cette maison de Cannes qui fut louée presque aussitôt. Lorsqu'enfin les parents se ressaisirent et pensèrent aux choses matérielles, on rechercha aussitôt le précieux manuscrit. Hélas! un certain nombre de feuillets avaient disparu.

Un peu avant la catastrophe, Maupassant avait, en effet, voulu retirer quelques pages du milieu de son manuscrit, et ce sont ces feuilles qui ont été perdues; le commencement et la fin de l'ouvrage sont seuls intacts.

Telle quelle, l'œuvre donne une impression très puissante, et bientôt elle témoignera hautement qu'à l'heure où Maupassant écrivait l'*Angelus*, il était toujours en pleine possession de son génie.

Enfin, outre l'*Angelus*, le grand artiste dont nous déplorons la perte laisse encore quelques chapitres d'un autre roman intitulé *l'Ame étrangère*, qui vont être également publiés; là aussi se trouvent des pages d'une si grande élévation, d'un si poignant désespoir, qu'elles demeureront comme les plus belles parmi les plus belles de l'écrivain.

### LE P. HYACINTHE ET LE SOCIALISME.

M. Hyacinthe Loyson a fait l'autre jour à la Villette une conférence sur "l'éducation dans la famille ouvrière," et compte parcourir dorénavant toutes les salles où se réunissent d'habitude les différentes fractions du parti socialiste pour y discuter, à un point de vue moral, toutes les questions qui peuvent intéresser l'élément populaire.

A la salle Chaynes le public était assez mêlé.

C'est par une superbe description oratoire sur "les conditions familiales de l'ouvrier" que M. Hyacinthe Loyson a commencé sa conférence:

L'ouvrier manque de foyer, dit-il; tout jeune, il est voué à l'asile et sa jeunesse ne connaît qu'une ombre de maternité. Le plus léger confortable même lui manque, et mille choses font qu'il ne peut s'attacher à son foyer. Et cependant la première école que l'homme doit fréquenter, c'est le foyer; ses premiers maîtres doivent être ses père et mère.

Ce sont ces deux derniers points que M. Loyson a le plus particulièrement développés, s'élevant tour à tour contre les "conditions d'existence" faites à l'ouvrière, contre le "mariage illégal," si funeste pour l'avenir des enfants.

Touchant l'éducation que le père doit donner à ses enfants, M. Hyacinthe Loyson recommande longuement à celui-ci de rectifier "les préjugés et les erreurs qu'ils ne manquent jamais d'apprendre dans les écoles sur les questions religieuses".

Plusieurs fois interrompu dans cette conférence par des contradicteurs assez disposés à la lutte, le conférencier a su habilement tirer parti de ces interruptions et les faire profiter à l'avantage de ses théories.

### L'ANARCHIE EN ITALIE.

On sait que la nouvelle loi italienne contre les anarchistes et les assimilés autorise le gouvernement à interner ceux qui sont suspects d'opinions subversives. Le *Fischietto* a publié à ce sujet un dessin ingénieux dans lequel un interlocuteur dit à son partenaire: "Ne craignez-vous pas que l'on interne aussi des gens bien pensants?—N'ayez pas peur, répond celui ci, ce sera comme pour les maisons de fous, on y met quelquefois les gens à tort, mais on les y garde toujours avec raison." En effet, ces lieux de relégation deviendront des académies anarchiques. Du reste, M. Crispi ne semble pas disposé à se montrer très rigoureux, et les instructions adressées aux préfets au sujet de la formation des listes de sélection sont remplies de mansuétude. Ce ne sont ni les proscriptions de Sylla, ni celles de Marius, mais celles de César, plus sceptiques et moins méticuleuses. Ce n'est pas l'anarchie, d'ailleurs, qui est le vrai danger en Italie. Le manque d'argent, que redoutait tant Panurge, y est le mal incurable et le vrai germe de dissociation.

### L'INDUSTRIE DES FLEURS.

Sait-on que le berceau de l'industrie des fleurs naturelles a été Charonne et Ménilmontant? Ce fut, en effet, un fleuriste de cette dernière localité qui, en 1819, établit rue Vivienne, en plein Paris, le premier magasin de fleurs naturelles. Cet horticulteur se nommait Perdrizat. Son successeur, M. Ragoneaux, continua ses cultures et garda le magasin de vente.

Mais Charonne n'avait pas que les fleurs; ses habiles pépiniéristes cultivaient en grand l'oranger, le citronnier, le myrte, le grenadier, chaque maison était entourée d'un enclos parfumé. L'annexion à Paris, en 1860, porta un coup mortel à l'industrie charonnaise. Peu à peu les jardins disparurent, les serres furent démolies, les pépiniéristes émigrèrent à Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Bagneux, Vitry; les grandes usines remplacèrent la verdure et les fleurs. Encore quelques vignes à arracher, quelques arbres à abattre, et ce qui fut la riante et coquette bourgade de Charonne sera disparu.

### LARGESSE D'UN EMPEREUR.

L'empereur de Russie, pour perpétuer le souvenir du mariage de sa fille, la grande-duchesse Xénia, avec le grand-duc Alexandre Mikhaïlowitch, a créé, par ukase, une maison d'éducation pour les jeunes filles sous le nom d'Institut Xénia. Y seront admises, les filles de ceux qui, par leur fonction ou par leur naissance ont rang dans la noblesse, mais qui n'ont pas de moyens suffisants pour élever leurs enfants.

C'est le palais de feu le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch qui a été affecté à cet Institut.

Le tsar a également ordonné qu'une somme de 400,000 roubles soit dépensée pour le nouvel aménagement du palais et qu'une autre somme de 500,000 roubles soit destinée à la création d'un fond pour les professeurs et les employés de l'Institut.

Enfin, une somme de 125,000 roubles serait prélevée annuellement sur la Trésorerie impériale, pour les frais d'entretien de l'Institut Xénia.

### LES FOUILLES EN GRÈCE.

Les fouilles continuent sur l'emplacement et aux alentours du temple de Neptune, non loin du célèbre couvent de Paros.

On vient de découvrir les deux enceintes du temple, dont la plus moderne est du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Dans la première, on a découvert les assises du temple; dans la seconde, des portiques soutenus par des colonnes de marbre.

Des archéologues prétendent que l'ancienne Amphyctyonie n'avait cessé de se réunir dans le temple, mais qu'elle n'avait pas tardé à revêtir un caractère purement religieux.

On sait que le temple était devenu un lieu d'asile et que Démosthène, s'y étant réfugié, s'empoisonna pour échapper aux satellites d'Antipater qui l'avaient cerné.

### OSSEMENTS HUMAINS.

Le *Nouveau Temps* de Saint-Pétersbourg se fait l'écho d'un bruit par lequel deux vapeurs britanniques, le *Ruby* et le *Macflower*, auraient apporté récemment dans un port anglais des chargements d'ossements humains provenant des champs de bataille de la dernière guerre russo-turque et devant servir à la fabrication d'engrais chimiques.

La feuille russe croit savoir qu'un industriel anglais, M. Stevens, aurait reçu du gouvernement bulgare le monopole pour la recherche et l'exportation de ces ossements.

Espérons qu'une aussi monstrueuse nouvelle est inexacte.

### FÉCONDITÉ PEU COMMUNE.

Les journaux de Montréal (Canada) signalent un cas extraordinaire de fécondité même pour une Canadienne française:

La femme d'un fermier de Sainte-Geneviève, nommé Palmer Theoret, vient de donner naissance à trois jumeaux. C'est la seconde fois, dans l'espace de cinq ans, que Mme Theoret fait une pareille surprise à son mari, auquel, d'ailleurs, elle en avait fréquemment offert deux.

Bref, Mme Theoret n'est guère âgée que de trente ans, et elle a déjà dix-sept enfants.

RIVERO.—Décédé hier, à 4 heures 40 de l'après-midi, à l'âge de 69 ans, JOSEPH R. RIVERO. Les amis et connaissances des familles Rivero, Foster, Dessent, Marchand, Pintado, Parra, Murphy, D'Aunoy, Fortier, Miltenberger et Hincks, ainsi que les membres de l'Union Typographique No 17 sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Nord Miro, 315, entre Kerlerec et Columbus.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée pour le repos de l'âme de feu ALEXANDRE BERNICHON, à l'Eglise de Notre Dame de Bons Secours, rue Jackson, le vendredi, 30 août 1894, à 7 heures du matin. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa sœur, Félicie Bernichon.
26 août—2629


Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 129, Nouveaux Nos 227 à 341
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES, Vins Blancs, Sauternes et Riesling TO-KAY.
Angelica, Muscatelle, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

A LOUER.
La confortable maison, 99 rue du Quartier, convenable pour une famille, ayant toutes les agréments désirables. S'adresser rue Esplanade, 94.
19 août—

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 15 août 1894 —Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie, le 15me jour de septembre 1894, à midi, dans le but de décider finalement si oui ou non, ils adopteront l'électricité ou autre puissance motrice et amenderont leur charte, et s'ils augmenteront le fonds capital de la Compagnie ou s'ils autoriseront à émettre des actions.
L. N. PETITPAIN, Jr., Secrétaire.
15 août—30f

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Lunettes et Pinces-nez.


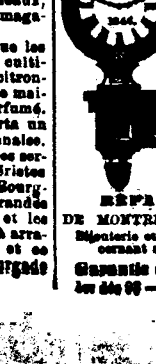


RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés
—1an

WATCH
FOR DAILY BARGAINS IN
CLOTHING,
FURNISHING GOODS
AND HATS.
M. LION & CO.,
New Nos 801, 803, 805, 807, 809 and 811 DECATUR St, Cor STE-ANN.
OPPOSITE FRENCH MARKET.
12 mis


## INSTITUTIONS.


INSTITUT GUILLOT.
316 - DAUPHINE - 316
Réouverture des classes LUNDI, 3 septembre. Classes d'Espagnol.
26 août—26—2 sep

Le Président du Spring Hill College,
De Mobile, est en ville, et est descendu au Collège des Jésuites, rue Baronne. Les parents désirant envoyer leurs fils à Spring Hill peuvent voir le Président de 9 à 11.30 heures A. M. et de 1 à 4 P. M. tous les jours jusqu'au 5 septembre, auquel jour il quittera à 11 heures pour Mobile.
25août—au 5 sept

Institut Commercial St-Aloysius,
Coin des rues Esplanade et Remparts.
Les classes s'ouvriront le LUNDI 3 Septembre. Le Français et l'Espagnol sont enseignés sans augmentation de prix. Pour toute information, s'adresser à l'Institut.
25 août—1m

Le Collège des Jésuites.
La prochaine session au Collège des Jésuites s'ouvrira le lundi, 3 septembre 1894. Les parents qui voudraient mettre leurs fils au Collège pourront voir le Préfet d'études tous les jours pendant les vacances de 9 heures et demie du matin à 11 heures A. M. et de 1 heure P. M. à 2 heures de l'après-midi.
19 août—2 sem

INSTITUT MATTHEY-PICARD
372 Avenue de l'Esplanade.
Pensionnat et Externat pour jeunes filles.
Recommence ses cours le 3 septembre 1894
Classe d'Espagnol. 10août—2m. DMerV

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. A. BRUNET
Horloger .:. Bijoutier .:. Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14déc93—1er

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de ses 52 numéros, plus de 40 vols. par année
S'adresser à la librairie L. Dermigny, 126 W. 25th St. New York; à sa succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
22mai 3m—Dim Mar Jeu

LIQUIDATION.
La maison de commerce VEUVE JEAN GLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation, les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de réméré, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.
4mai—

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts,
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles.
On entreprend des banquets, etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
1er mars—6m et 31mar

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. - Nouvelle-Orléans, 23 août 1894. —A une réunion du Bureau de Direction, tenue le 21me jour de ce mois, M. J. A. De BLANC a été unanimement élu Caissier de cette Banque.
E. LANDRY, Président.
24 août—8f

Mme Z. LAFOSSE,
PROFESSEUR DE PIANO,
A l'honneur d'annoncer à ses élèves et au public en général qu'elle vient de reprendre ses leçons particulières et reprendra celles à l'Institut Matthey-Picard le 3 septembre prochain.
21 août—1 sem

BANDAGES HERNIAIRES
Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliances pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.
juil—1 an

WM. ANGLADE & CIE,
BUREAU DE PRÊTS,
No 239 rue Bourbon, coin Conti.
Avances libérales faites sur montres, joaillerie fusils et revolvers, etc., etc.
Vieux or et argent achetés.
20 juil—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

| | |
|---|---|
| Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - | $3,239,091 |
| Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - | $1,427,290 |

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. O. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov—92—1 an. J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

ASTHME & CATARRHES
Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES
Vente en Gros J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la Signature
Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS: J.-L. LYONS ET C°; — FINLAY ET BRUNSWIG.
Et dans toutes les principales Pharmacies des Etats-Unis.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 65 rue Royale.

| | |
|---|---|
| Capital payé | $500,000 00 |
| Actif, 1er janvier 1894 | 969,367 28 |
| Surplus | 186,016 73 |

J WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin94—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle ........ $5,830,323
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
39 RUE CARONDELET.
29mai94—1an

Faites vous-même VOTRE EAU MINÉRALE analogue aux eaux naturelles AVEC LES COMPRIMÉS DE VICHY DE FÉDIT
sursaturés à l'eau des sources Gde GRILLE, CÉLESTINS, HOPITAL, HAUTERIVE, St-YORRE, etc.
PARIS — 23, Avenue Victoria — PARIS
Dépositaire à la N.-Orléans: J. L. LYONS & C°, 42-44, Camp.


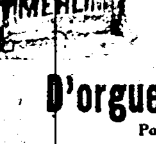


AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 janv—1an

Maladies d'Estomac
DYSPEPSIES, GASTRALGIES — CHARBON DE BELLOC
Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES OU DOULOUREUSES, CRAMPES, AIGREURS, RENVOIS, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRINE, la FIÈVRE TYPHOÏDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.
*Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du* Docteur BELLOC.
En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix: Poudre, 2 fr.; Pastilles, 4 fr. 50 avec une instruction.
Fabrique: L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY et Cie Srs, 19, rue Jacob, Paris.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
81 ......RUE ST-CHARLES...... 81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUÉRISON DE

| | | |
|---|---|---|
| ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE | MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE ÉPINIÈRE | MIGRAINES, INSOMNIE |
| HYSTÉRO-ÉPILEPSIE | CONVULSIONS, VERTIGES | EBLOUISSEMENTS |
| DANSE de SAINT-GUY | CRISES NERVEUSES | CONGESTIONS CÉRÉBRALES |
| DIABÈTE SUCRÉ | | SPERMATORRHÉE |

Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)
DÉPOT A LA Nouvelle-Orléans: J. L. LYONS & C°, 42-44, Camp.

Bonnes Montres et Pendules.
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

C. LAZARD & CO, LDT,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam


## CHEMINS DE FER.


ILLINOIS CENTRAL R.R
Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 22 avril 1894.
A partir de et après la sus-dite date les trains passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit:

DÉPARTS.

| | |
|---|---|
| No 26. Malle locale et Express | 7:00 a. m. |
| No 4. Chicago Limited | 11:30 a. m. |
| No 2. Malle Rapide | 6:00 p. m. |
| No 34 Exc. dimanche | 7:45 a. m. |

ARRIVÉES.

| | |
|---|---|
| No 25. Malle locale et Express | 8:50 p. m. |
| No 3. Nouvelle Orléans Limited | 7:20 p. m. |
| No 1. Malle Rapide | 8:30 a. m. |
| No 33 Exc. dimanche | 8:25 p. m. |

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson, Miss. et la Nlle-Orléans seulement. No 4 train vestibule solide à Chicago. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago; aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.
J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. Co.
Heures d'arrivées et de départs le dimanche, 12 août 1894.
Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

| | Départs. | Arrivées. |
|---|---|---|
| Kansas City et Memphis train rapide | 4:00 p. m. | 10:00 a. m. |
| Vicksburg & Natchez Ex. | 7:20 a. m. | 5:50 p. m. |

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.
La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.
La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.
Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.
Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.
Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.
A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

SOUTHERN PACIFIC CO.
Dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

| Départ de la N-Orléans tous les jours. | Arrivée à la N-Orléans tous les jours. |
|---|---|
| San Antonio Express.. 5.20 p m | California Express.. 10:55am |
| California Express.. 9:10 a m | San Antonio Express.. 7:05 pm |

Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nlle-Orléans à San Francisco, laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 9.10 A. M., et à Nlle-Orléans à Denver laissant à 9.10 A. M.
Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nouvelle-Orléans à Galveston et de la Nlle-Orléans à San Antonio sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M.
Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico et la Nlle-Orléans et Durango, Mex., avec un seul changement, sur les trains laissant la Nlle-Orléans à 9:10 A. M.
Connections à Houston avec tous les chemins de fer de ce point nord du Texas. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin des rues St Charles et Canal et à l'embarcadère du dépôt du Ferry.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
S. F. B. MORSE, Gen'l Pass. & Ticket Agent.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.
ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, [illegible], Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIRECTE SANS CHANGEMENT.

| No. Departs | No. Arrivées |
|---|---|
| 6 Mal. Rap. 7:40 a.m. | 3 Ex. Rapid 7.35 a.m. |
| 4 Exp. Rap. 11:00 a.m. | 7 Acco. côte 8.55 a.m. |
| 8 Acco. côte 3:25 p.m. | 1 Exp. Lim. 5:00 p.m. |
| 2 Exp. Lim. 7:50 p.m. | 5 Mal. Rap. 10:25 p.m. |
| Ex dimanche 7:55 a.m. | Ex dimanche 9.30 p.m. |

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.
Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.
JOHN KILKENY, Div. Pass. Agt.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q & C
Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

| | No 2 Limited | No 6 Fast Mail. |
|---|---|---|
| Part de la N.-Orléans | 3:30 p.m. | 8:30 a.m. |
| Arrive à Meridian | 10:05 p.m. | 4:20 p.m. |
| Arrive à Birmingham | 2:42 a.m. | 9:00 p.m. |
| Arrive à Chattanooga | 6:50 a.m. | 6:50 p.m. |
| Arrive à Lexington | 5.05 p.m. | 4:50 a.m. |
| Arrive à Cincinnati | 7:20 p.m. | 7:30 a.m. |

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.
Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.
Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.
R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
3 mars—


## VAPEURS.


Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 1er Mai 1894.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:
Tous les jours (excepté les dimanches et mercredis) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les Dimanches et Mercredi par le train de 8 h. A. M.
Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre,
Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).
1re classe, $160. 2me classe $116.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit:
LA TOURAINE, Santelli, samedi, 25 août.
LA NORMANDIE, Poirot, samedi, 1er sept.
LA BRETAGNE, Rupé, samedi, 8 septembre.
Prix de passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine ........ $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe ........ $60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne.

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers:
NEW ORLEANS ........ Mercredi, 29 août.
HUDSON ........ Mercredi, 5 septembre.
KNICKERBOCKER ........ Mercredi, 12 septembre.
Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.
Assurance de Marine aux Cargaisons au Quart pour Cent.
Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.
Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.
Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO.
4 sept—1 an


## AMUSEMENTS.


WEST END.
ALICE L. HODGSON,
La siffleuse virtuose, commencera un engagement
MERCREDI, 29 AOUT.
12 août—

1-5-8
Réfléchissez: Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jours.
Faites-le prendre immédiatement autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

| | |
|---|---|
| City Directory, prix | $6 00 |
| Business Directory, prix | 1 00 |
| Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs | 50 |

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS


## CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce jourd'hui trois mars, de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et le cent dix huitième de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

Par devant moi, Théodule Buisson, notaire public, dûment commissionné et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, y résidant, et en présence des témoins ci-après nommés,

Se sont présentées les parties dont les signatures figurent ci-après, lesquelles ont déclaré que, profitant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans l'Etat, elles se sont engagées et ont engagé ceux qu'elles représentent à se former en une Société dans le but et sous les stipulations et règlement suivants:

Il est formé, ce trois Mars, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à la Nouvelle-Orléans, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, une Société sous le nom de "ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD."

ARTICLE II.

Cette Société a pour but l'établissement et l'entretien d'un Orphelinat pour les orphelins français résidant en Louisiane.

Cette Société aura son siège à la Nouvelle-Orléans et sera administrée par un Conseil d'Administration, composé du Consul de France et de vingt membres élus.

ARTICLE IV.

Le Conseil d'Administration est nommé pour cinq ans; il se compose de MM. R. Sénac, J. M. Vergnole, B. Tujague, E. J. Méral, P. Puyssegur, P. A. Malihes, F. Jaubert, J. Buckenmeyer, J. Dubos, J. A. Buisson, P. M. Godchaux, B. Chastran, B. Maylié, E. Castaing, A. Carroché, Dr J. Téotre, Dr W. A. de Roaldès, G. Tujague, S. Vidalat, T. Buisson; il sera renouvelable annuellement par cinquième, d'après une liste que sera établie par voie de tirage au sort.

ARTICLE V.

Le Conseil d'Administration nommera un Président deux Vice-Présidents un Secrétaire, un Trésorier et les Comités qu'il jugera nécessaire, qui seront pris dans son sein.

Le Conseil d'Administration sera chargé de toute l'administration de la Société.

ARTICLE VI.

Le Conseil d'Administration est chargé de faire des Règlements (By Laws), qui ne devront pas être en contradiction avec cette Constitution.

ARTICLE VII.

Toute personne versant la cotisation prescrite par les Règlements pourra être membre de la Société.

ARTICLE VIII.

Pour faire partie du Conseil d'Administration, il faudra être Français ou fils de Français et majeur.

ARTICLE IX.

Chaque année, au mois de Janvier, aura lieu une Réunion Générale de tous les membres de la Société.

A cette Réunion sera lu un compte rendu des actes du Conseil d'Administration pendant l'année précédente, et il sera procédé aux élections nécessitées pour remplacer les membres du Conseil d'Administration décédés, démissionnaires, ou sortants, conformément à l'Article IV.

ARTICLE X.

Le Conseil d'Administration pourra, lorsqu'il le jugera nécessaire, convoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

ARTICLE XI.

Le Conseil d'Administration pourra proposer à l'Assemblée Générale d'augmenter le nombre des Administrateurs, jusqu'à concurrence de trente.

Cette proposition devra être publiée dans un journal de la Nouvelle-Orléans, trois fois, dans les quinze jours qui précéderont la réunion.

ARTICLE XII.

La SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD, conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane, aura le droit de recevoir tous biens, meubles et immeubles, à titre de dons, donations ou legs, de passer tous marchés, contrats ou adjudications; d'affermer, posséder, acquérir et vendre tous biens, meubles et immeubles; d'ester en justice, intenter toutes actions judiciaires et de défendre; finalement, aura tous privilèges, droits ou bénéfices permis aux Sociétés organisées sous les lois de l'Etat de la Louisiane.

Tous actes judiciaires pour et contre la Société seront adressés au Président du Conseil d'Administration ou, en cas d'absence, à un des Vice-Présidents.

ARTICLE XIII.

Les membres de la Société de l'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD ne seront responsables que pour le montant de leur cotisation annuelle.

ARTICLE XIV.

Le Conseil d'Administration sera chargé de fixer, par un règlement spécial, le montant de la cotisation annuelle et les pénalités pour le non-versement de cette cotisation.

ARTICLE XV.

Cette Constitution ne peut être amendée, changée ou modifiée que par une Réunion Générale extraordinaire, et sur la proposition du Conseil d'Administration.

ARTICLE XVI.

La liquidation de la Société ne pourra avoir lieu tant que vingt membres désireront continuer la dite Société. En cas de liquidation, trois membres du Conseil d'Administration seront désignés par le dit Conseil pour gérer les affaires de la Société.

Fait et passé en mon Etude, à la Nouvelle Orléans, les jour, mois et an que dessus, en présence de MM. Joseph Thiéband et Charles Henry Dessommes, témoins compétents, qui ont signé les présentes avec les dits comparants et nous, Notaire, après lecture.

Signé: J. Thiéband, C. H. Dessommes, R. Sénac, Félix Larue, F. Jaubert, A. Malihes, J. A. Buisson, G. Labarraque, J. K. Rivers, E. J. Meral, P. M. Godchaux, P. Congeé, Tousaire, B. Maylié, A. Carroché, J. M. Vergnole, G. Tujague.
TH. BUISSON, Notaire Public.

I, CHARLES A. BUTLER, District Attorney for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that I have carefully examined the foregoing Act of Incorporation of the "SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD" and find none of the provisions therein contained contrary to law.

New Orleans, March 7th, 1894.
Signé: CHARLES A. BUTLER, District Attorney Parish of Orleans.

Enregistré le 8 Mars 1894.
6 juillet—